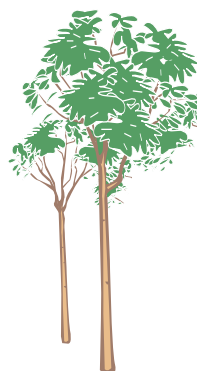


Le milieu forestier



Les espaces boisés couvrent 31 % du territoire métropolitain, soit près de 17 millions d'hectares. Ils sont principalement implantés dans le massif landais, sur le pourtour méditerranéen, dans les régions montagneuses et dans l'est du pays. Les bosquets et les haies, très présents à l'ouest, occupent 12 % de ces sols boisés.

Les forêts des départements d'outre-mer couvrent plus de 8 millions d'hectares, elles sont très diversifiées depuis la mangrove jusqu'à la forêt tropicale dense.

Avec 10 % de la surface des forêts de l'Union Européenne, la France se place au 4^e rang derrière la Suède, la Finlande et l'Espagne.

Les feuillus sont largement majoritaires dans le pays, les résineux prédominent en montagne et sur les sols pauvres comme en Aquitaine. Les peupleraies sont surtout présentes dans les grandes vallées fluviales.

Les trois quarts de la forêt métropolitaine sont privés. La forêt publique est gérée par l'Office National des Forêts.

Plus de 5 millions d'hectares de forêts de production et plus de 2 600 entreprises de mobilisation, transformation ou négoce de bois sont écocertifiés pour garantir aux usagers que les produits proviennent de forêts gérées durablement.